

## BULLETIN D'ADHESION 2022-2023

NOM et prénom de Madame .....

NOM et prénom de Monsieur : .....

Enfants à charge (mineurs ou handicapés)

Nom et prénom : ..... né(e) en : .....

Nom et prénom: .....né(e) en : .....

Nom et prénom: ..... né(e) en : .....

Nom et prénom: ..... né(e) en : .....

Adresse.....

.....

TEL ..... Tel portable.....

(Très lisiblement) Tel portable.....

E-MAIL : .....@.....

E-MAIL : .....@.....

Cotisation de base : 30 € - Cotisation de soutien : 50 € Chèque  ou Espèces

ou par Virement

**Cotisation réduite : 10€** (famille parrainée par leurs parents ou leurs enfants déjà adhérents de l'association ou famille adhérente d'une autre AGF à Paris, à indiquer ci-dessous)

.....

Retourner ce bulletin d'adhésion totalement renseigné, accompagné du chèque de cotisation, à l'ordre AGF16 au 19 rue Fantin-Latour 75016 Paris.

*Si vous ne souhaitez pas que figurent sur le site des photos de groupe sur lesquelles vous pourriez vous trouver, merci de cocher la case ci-jointe .*

*Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.*

*Vous pouvez à tout moment vous désabonner ou rectifier les informations vous concernant.*

*Votre signature de ce document vaut acceptation des CGAI à l'AGF16*

Date : / /

Signature :

E-mail : [agf16paris@gmail.com](mailto:agf16paris@gmail.com)

01 45 27 93 25 - 06 49 54 70 59

## BULLETIN d' INSCRIPTION AUX ACTIVITES pour 2022-2023

Nom de la famille adhérente : .....

Veillez préciser ci-dessous les activités auxquelles vous vous inscrivez :

Pour chaque inscrit		ACTIVITE CHOISIE	JOUR & HORAIRE	REGLEMENT (chèque, espèces ou virement)
NOM	PRENOM			

**En juin (ou septembre) 2022** : envoyer ou apporter un chèque à l'ordre de l'AGF16 **pour chaque activité** en notant au dos :

- Le nom de l'activité et l'horaire choisi

- et le(s) nom(s) et prénom(s) de(s) la personne(s) inscrite(s) à cette activité.

Possibilité de régler avec 2 chèques donnés lors de l'inscription (le 1<sup>er</sup> débité immédiatement et le 2<sup>ème</sup> en février 2023).

Chaque activité n'aura lieu qu'avec un nombre minimum de participants.

Toute inscription est considérée comme ferme et définitive après 1 séance.

Pouvons-nous vous contacter pour une aide :

- |                                     |     |     |
|-------------------------------------|-----|-----|
| - sur le plan juridique – ou des RH | Oui | Non |
| - administrative                    | Oui | Non |
| - informatique                      | Oui | Non |
| - Autre(s) : .....                  |     |     |

Site : [www.agf16.fr](http://www.agf16.fr)